

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 29 Février 2024

Nombre Membres

En exercice : 20

Présents :
16 TitulairesPouvoirs :
4Votants :
20 Pour
0 Contre
0 AbstentionsDate de la convocation :
21 Février 2024**Délibération n°**
2024.02.02**L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-neuf février**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Roland LONJON, Laurent BERNARD.

Ont donné pouvoirs :

Daniel FAVIER a donné pouvoir à Eric DUBOUCHET
André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD
Laurent DUPLOMB a donné pouvoir à Michel JOUBERT
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absents :**ATTRIBUTION MARCHÉ POUR LE TRAITEMENT ET LE TRANSPORT DES OM DU
SICTOM VELAY-PILAT**

Le SYMPTTOM avait un marché pour le transport (lot 2) et le traitement (lot 3) des OM du SICTOM Velay Pilat avec SRVV d'une part et ALTRIOM d'autre part qui prenait fin le 31/01/24.

Lors de l'AG du 30/11/23, une consultation avait été lancée pour un marché allôti (transfert et traitement) pour une durée de 11 mois.

Face aux délais, le Comité Syndical avait autorisé, par délibération 2023-11-69, la signature du marché par M. le Président après avis de la CAO dans la limite de + 20% du montant estimé du marché (1 800 000 €), conformément à l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La CAO s'est réunie le 17/01/24 pour analyser les offres suivantes :

Pour le lot 1, transport des OM, une seule offre reçue :

Nom de l'entreprise	Adresse	Prix unitaire de la tonne en € HT selon la tranche kilométrique (distance aller/retour entre le quai de transfert et le site de traitement)					Observation
		Entre 0 et 50 km	Entre 51 et 100 km	Entre 101 et 150 km	Entre 151 et 200 km	Au-delà de 200 km	
Société de Transports Vacher (STV)	ZA 43000 POLIGNAC	10,50 €	12,00 €	13,50 €	17,00 €	22,50 €	Taux TVA 5,5%

Pour le lot 2, traitement des OM, 2 offres reçues :

Offre	Transport		Traitement 7 400 tonnes				TOTAL HT	TVA	
	Prix de transport €/t HT	Coût HT transport annuel	Prix de traitement €/t HT et Hors TGAP	TGAP HT	Prix de traitement €/t HT avec TGAP	Coût HT traitement annuel	Coût TOTAL HT (transport + traitement)	TVA Transport	TVA Traitement
Altriom 145 km A/R	13,5	99 900 €	153,70 €	0 €	153,70 €	1 137 380 €	1 237 280 €	5,50	5,50
SUEZ 31,4 km A/R	10,5	77 700 €	123,00 €	59 €	182,00 €	1 346 800 €	1 424 500 €	5,50	10

Pour rappel ancien tarif

Altriom 145 km A/R	11,987	88 703,80 €	121,37 €	0,00 €	121,37 €	898 138 €	986 841,80 €	5,50	5,50
--------------------------	--------	-------------	----------	--------	----------	-----------	--------------	------	------

Après avis de la CAO, le marché a été attribué par le Président comme suit :

- Lot 1 transport à la société STV
- Lot 2 traitement à la société ALTRIOM

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **ACTE à l'unanimité** l'attribution à la société STV le lot 1 Transport et à la société ALTRIOM le lot 2 traitement du marché pour le transport et le traitement des OM du

- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

SYMPTOM

26, Rue des Moletons / Bât. La Tour d'Etoile
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET